

Charte des bénévoles du Carnaval



Les bénévoles doivent être en état de servir des boissons et de compter l'argent.



Les bénévoles doivent arriver 15 minutes avant leur tranche horaire.



Les bénévoles doivent encaisser **toutes** les boissons servies sans faire de réduction.



Les bénévoles doivent s'assurer de vendre de l'alcool aux personnes qui sont en âge légal d'en boire.



Les bénévoles doivent prendre en charge les personnes qui viennent demander de l'aide, notamment avec la charte Aretha.



Les bénévoles sont en droit de refuser de servir quelqu'un s'ils trouvent que la personne est trop alcoolisée.



En cas de questions ou de problèmes, les bénévoles doivent s'adresser au responsable de la tranche horaire.